

Compte rendu du CSE extraordinaire du 5 juin 2020

Didier SALAMITOU, Clarisse AUFFRAY, Alain DARMENDRAIL, Stéphane BOUQUET, Cyril FESQUINNE, Michel MAURY, Eric ROLLING, Jakes OLAZAGAZTI, représentaient la CFDT à cette réunion en visio conférence du CSE extraordinaire qui faisait suite à la réunion du CSE Central extraordinaire du 4 juin 2020.

Point CSSCT « Covid 19 » du 4 juin : 24 cas suspect depuis le début qui sont sortis du spectre. Aucun cas contact.

- Dans la semaine 23, 40 personnes Dassault et 20 Potez sont revenues sur le site. Le personnel s'est bien adapté aux gestes barrières dans l'établissement notamment au port obligatoire du masque.
- Prise de température : les tests réalisés depuis la première initiative sont peu concluants (thermomètre en libre service et caméra thermique à Mérignac). Considérant que le gouvernement n'est plus favorable à cette mesure et que les nouvelles sanitaires sont bonnes dans le pays, il ne sera donc pas fait de test systématique à l'arrivée mais les personnes qui douteraient de leur état de santé devront se prendre la température chez eux avant d'embaucher ou iront se la faire relever au service médical.
- 16 distributeurs de gel hydro alcoolique ont été installés sur le site et 7 sont en commande.
- Des séparations en plexi seront livrées fin juin. Un proto est testé des lundi 8 juin.
- Du fait de notre classification en zone verte, Anett revient sur une rotation d'avant Covid 19 pour les vêtements de travail.
- Les combinaisons blanches sont également abandonnées au profit du port des vêtements de travail classiques pour les sous-traitants de Daher.
- 420 personnes sont présentes sur le site. 10 personnes sont à Mérignac et 2 à Toulouse.
- 162 personnes sont équipées d'un ordinateur portable pour du télétravail (en augmentation).
- Les vestiaires ont été remodelés pour respecter les mesures de distanciation. A partir de cette semaine, compte tenu du retour progressif des salariés, ces lieux seront particulièrement surveillés par la maîtrise pour remonter les éventuels dysfonctionnements. La direction a respecté dans tous les services la jauge imposée par la réglementation. Elle compte sur le civisme des gens pour que cela fonctionne bien.
- Restaurant d'entreprise : 100 repas sont servis par jour, avec une organisation adaptée à la situation. A partir de cette semaine, ce chiffre augmentera et le plat froid sera remplacé par un plat chaud pour le même prix unique de 3,9€. Les utilisateurs trouvent ce prix élevé, et la CFDT avait demandé le détail de ce tarif. M. AUBOIN nous répond que la commission restaurant aura rapidement cette information et explique que toutes les mesures mises en place ont un coût. Nous ne le nions pas mais c'est encore l'utilisateur seul qui en supporte l'augmentation. La direction réfléchit aussi pour trouver un créneau pour les personnes qui apporteraient leur repas.

- Mobilité : l'entrée sur le site est désormais attestée par l'apposition d'une vignette verte « Covid 19 » sur le badge. L'attestation A4 ne sera plus nécessaire et cette mesure a été très bien accueillie par les salariés. La CFDT aussi salue cette simplification administrative ! Dès le 8 juin, le covoiturage à 2 personnes permettra de bénéficier d'une place dans l'établissement sous réserve de s'être inscrit au préalable auprès des RH. Les 36 places disponibles sont déjà pourvues. Les télétravailleurs n'ont pas accès à ce dispositif. Le parking de Castorama est toujours refusé. Une réflexion pour la reprise du service bus est en cours et devrait déboucher rapidement. La direction nous demande de patienter. En lien avec le retour de cette prestation, une solution pour le parking des 2 roues sera présentée.
- Les parkings silos seront livrés vers le 20 juillet.

Monsieur AUBOIN a tenu à pousser un petit coup de gueule envers les personnes qui abandonnent leurs masques sur les parkings extérieurs. La CFDT ne peut que s'associer à cela car ce type de déchets ne doit pas traîner dans la nature où il mettra 450 années avant de disparaître. Tout le monde est capable de comprendre cela.

Il a aussi signalé que les gens se garaient mal sur les places du parking Dieudonné COSTES. La CFDT a déjà demandé une identification des places plus efficace et est sûre que ça aura pour effet d'améliorer considérablement ce problème !

Passage en Phase 3 : Au niveau Société sur 8546, 2878 sont sur site, 4108 en télétravail, 1471 en chômage partiel et 89 en autres arrêts.

A Biarritz, 397 (113 cadres et 284 non cadres) + 23 personnes d'autres directions sont sur site, 87 en télétravail, 14 arrêts longue durée, 348 (30 cadres et 318 non cadres) en chômage partiel.

Dans cette phase 3, l'objectif visé est le retour progressif à 100% de l'activité pour le site. La direction envisage que tout le personnel aura réintégré l'établissement à la mi-juillet.

Le télétravail sera nécessaire dans certains services pour être respectueux de la jauge.

Cela s'accompagnera du retour dès aujourd'hui du travail horaire à 7,60 heures en grande majorité en journée normale, le travail en équipe devant être abaissé au strict minimum. Le directeur a assuré que toute cette phase se déroulera dans le respect des mesures sanitaires nécessaires. Il a également félicité le personnel de Biarritz pour jouer le jeu correctement sur ce sujet et souhaite que cela continue avec les nouveaux arrivants.

Courant octobre il sera fait un bilan du télétravail et la direction envisage de reprendre l'accord QVT pour le faire évoluer suivant le retour d'expérience.

Le gouvernement va baisser la rémunération du chômage partiel (aujourd'hui à 84%). Dassault Aviation, parce que l'accord signé par les organisations syndicales sauf la CGT l'y oblige, maintient sa rémunération à 92% jusqu'au 24 juillet.

Les personnes en pathologie à risque doivent présenter au service RH, le plus rapidement possible, un certificat d'isolement délivré par le médecin traitant pour rester en chômage partiel. Sans ce document ils seront considérés en congé sans solde.

En ce qui concerne le plan de charge, les PGP n'ont pas encore été présentés. Ils le seront probablement dans une quinzaine de jours lors d'un prochain CSEC. La Société analyse les marchés et la situation économique. A Biarritz, on continue la livraison des Rafale des contrats en cours. La tranche 5 avec l'Etat Français est en discussion. Elle est très importante puisqu'elle permettra de ne pas avoir de rupture de chaîne si Dassault n'a pas d'autres contrats à l'export. De toute façon, la Société anticipe une baisse de charge.

Au vu du contexte mondial, on peut imaginer une incidence de la crise sanitaire sur nos activités. A quelle hauteur ? Comment y remédier ? Ces questions restent pour le moment sans réponse. Le prochain CSEC devrait nous éclairer.